

TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N°92-143 du 12 Juin 1992

portant nomination de Responsables au  
Ministère de la Fonction Publique et de  
la Réforme Administrative

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant Proclamation des Résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°91-176 du 29 Juillet 1991 portant Composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-218 du 25 Septembre 1991 fixant la Composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- VU le Décret N°92-36 du 17 Février 1992 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 Mai 1992 ;

Ø E C R E T E :

Article 1er.- Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

- Conseiller Technique : Madame ATTLOU Léontine
- Directeur des Archives  
du Contentieux et des  
Affaires Disciplinaires : Monsieur IGUE Raïmi Wassi

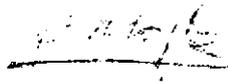
Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures

.../...

contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 12 Juin 1992

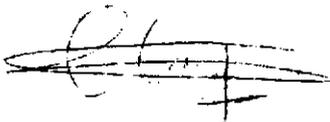
par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,

  
Nicéphore SOGLO.-

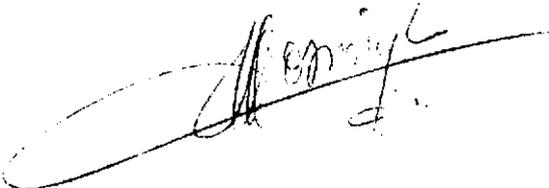
Le Ministre d'Etat  
Secrétaire Général à la Présidence de  
la République,

  
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre de la Fonction  
Publique et de la Réforme Adminis-  
trative,

  
Antoine Alahé GBEGAN.-

Le Ministre des Finances,

  
Paul DOSSOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 NESGPR 2 MFPA 4 MF 4 Autres Ministères 17  
Départements 6 SGG 4 DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 DLC-GCONB-BN 3 UNB-LMA-FASJEP 3  
Intéressés 2 JO 1.